LARUSCADE

Le ciel se dégage pour Flying Whales

Après des années de développement et une enquête publique avant l'été, le projet d'usine de dirigeables de Flying Whales vient de franchir une étape décisive. La start-up franco-canadienne a obtenu un avis favorable de la commission pour la construction d'un site d'assemblage d'aéronefs géants à Laruscade. Cette nouvelle ouvre la voie à un projet de transport de fret décarboné, dont la mise en service est prévue pour 2029.

Le site de Laruscade. © Photo FW

L'avis favorable de la commission d'enquête publique valide le travail fourni par les porteurs du projet. Il s'agit d'une deuxième reconnaissance après l'avis ministériel de mai dernier, qui avait spécifiquement salué les mesures environnementales liées à la protection du vison d'Europe et de la loutre, après que l'entreprise ait repris le dossier suite aux deux avis critiques de l'Autorité environnementale.

Pour rappel, le projet Flying Whales vise à commercialiser des dirigeables modernes, longs de 200 mètres et capables de transporter jusqu'à 60 tonnes de charges lourdes. Leur objectif principal est de « *décarboner le transport* » et de « *désenclaver* » les zones reculées, notamment forestières et montagneuses, par le transport aérien. Vincent Guibout, le directeur général de l'entreprise, a salué auprès de l'AFP cet avis favorable comme la « *concrétisation de plusieurs années de travail avec les collectivités et les services de l'État.* »

L'usine de Laruscade est l'élément central du projet. Le site, qui s'étendra sur 75 hectares, avec 12 hectares qui seront artificialisés, prévoit la création de 300 voire 350 emplois directs et autant d'emplois indirects à terme. « *Ces postes seront majoritairement qualifiés (opérateurs, ingénieurs, techniciens). Nous mettrons en place des modules de formation menant à une qualification reconnue dans la métallurgie aéronautique, qui seront proposées au plus proche des lieux de vie des futurs employés* », annonce Clément Barthe, le directeur industriel de Flying Whales.

Le budget global de l'opération est estimé à 450 millions d'euros, dont 300 millions ont déjà été sécurisés via trois levées de fonds (la 4e est en cours) et des financements publics de l'État français, de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Québec.

Un bilan positif, mais sous conditions

La commission d'enquête publique, dont le rapport a été rendu le 4 septembre, a examiné le projet sous trois angles principaux. Sur le plan environnemental, bien que le bilan global soit jugé « *équilibré* », la commission a insisté sur la nécessité d'améliorer la compensation fonctionnelle pour le vison d'Europe. Cela passera par la restauration de cinq ouvrages sur le cours d'eau qui traverse le site, un point crucial mis en évidence dans les deux rapports de l'Autorité environnementale en 2023 et 2024.

Sur le volet de l'acceptabilité sociale, la commission a estimé le bilan favorable, soulignant que le projet est perçu « *plutôt positivement par une majorité de la population locale* ». Toutefois, elle a précisé que la « *charte de bon voisinage doit rester le garant de ce dialogue.* » Il est à noter que l'enquête publique a recueilli 1315 contributions, dont 62% étaient favorables, une adhésion en partie due à la mobilisation des salariés de Flying Whales et de leurs partenaires.

Enfin, concernant l'aspect financier, bien que les retombées socio-économiques soient jugées importantes, la commission a émis une réserve en recommandant qu'un « *audit financier pourrait confirmer l'équilibre économique du projet.* » Le rapport pointe un « *risque pour l'argent public en cas d'échec* », en raison du soutien financier significatif de l'État et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Une opposition qui persiste malgré l'optimisme

Malgré l'avis favorable, le projet continue de faire face à l'opposition d'associations de protection de l'environnement, notamment la Sepanso Gironde. Son président, Philippe Barbedienne, qualifie chez nos confrères de « *Sud Ouest* » le projet d' « *aberration écologique* » et n'exclut pas de déposer un recours en justice après la décision du préfet, attendue en octobre ou novembre. Clément Barthe se dit conscient de cette éventualité et assure que le dossier, jugé « *robuste* », est prêt à y faire face.

Il tient aussi à rassurer sur les efforts de l'entreprise sur les bénéfices socio-économiques : les retombées du projet pour le territoire local, mais aussi national et international, ont été reconnues. Il rappelle aussi le respect de la conformité réglementaire.

Perspectives et calendrier

En parallèle des étapes administratives, le développement industriel suit son cours. « *Le projet est en phase d'assemblage des composants et de tests pour l'avionique, la propulsion et les structures* ». Clément Barthe se montre confiant quant au calendrier, avec le lancement des travaux de l'usine prévu pour « *début 2026* ». Le premier prototype de dirigeable est attendu pour 2027 pour une mise en service et commercialisation en 2029, après des essais en vol, prévus à proximité, qui auront une fréquence épisodique, évitant ainsi de perturber le trafic aérien régulier.

Avec un carnet de commandes prévisionnel de 30 dirigeables, l'entreprise espère atteindre un chiffre d'affaires sécurisé de 700 millions d'euros par an. En plus de l'usine girondine, la start-up a déjà programmé une autre usine au Québec et est en recherche d'un troisième site, potentiellement en Australie.

Christophe Meynard

TEUILLAC

Une nuitée pour les cigognes

Il y a quelques jours, un groupe de cigognes a fait une halte inattendue d'une nuit à Teuillac, sur le chemin des Grands Champs. Cela a suscité l'étonnement des habitants et mis